

Des temps de travail modernes – Perspective transfrontalière grâce à « Euro-Mobilzeit »

Le marasme économique a ravivé la discussion sur les modèles de temps de travail. Si l'Allemagne connaît des débats houleux relatifs à une prolongation de la durée du travail, la Belgique et les Pays-Bas font valoir la flexibilité. Quels modèles ont fait leurs preuves au passé ? Peut-on les transposer sur les pays voisins ? C'est précisément la question qu'aborde le projet triennal « Euro-Mobilzeit », initié par le district d'Aix-la-Chapelle et des partenaires de coopération issus de la province de Liège, de la Communauté germanophone de Belgique et de la commune de Heerlen.

Voici les principaux objectifs poursuivis par le projet Euro-Mobilzeit :

- Élaborer et mettre en œuvre des modèles de temps de travail inédits, innovants et basés sur l'expérience pratique, et ce dans des entreprises déterminées
- Sensibiliser le public aux modèles de temps de travail flexibles par le biais d'aspects ayant trait à la politique d'emploi et aux affaires sociales
- Renforcer sensiblement la compétitivité des entreprises dans l'eurégio grâce à la coopération sous forme associative et au transfert d'informations visé

Le projet (durée avril 2003 – juillet 2006) est subventionné par l'UE, le land de Rhénanie-Nord-Westphalie, la Communauté germanophone de Belgique, la Région wallonne, la Form'action André Renard, la commune de Heerlen et le district d'Aix-la-Chapelle.

Résultats/manifestations :

L'ensemble des sept ateliers ont sensiblement contribué à présenter le projet et à susciter beaucoup d'intérêt dans le chef d'entreprises eurégionales, d'autorités et d'organisations syndicales.

Voici une synthèse des différentes manifestations à commencer par la plus récente.

La rencontre finale

La rencontre finale du projet s'est déroulée le 28.10.2005 à la maison de l'arrondissement à Aix-la-Chapelle et était placée sous l'intitulé « Des modèles de temps de travail ayant fait leurs preuves : points communs, différences et perspectives au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin ». Après les mots de bienvenue de la part du ministre Laschet et du député régional Meulenbergh, une vaste rétrospective du projet a présenté les résultats intéressants et prometteurs recueillis jusqu'à ce stade. Outre la comparaison des conditions légales cadre en vigueur dans les trois pays (Allemagne, Belgique et Pays-Bas), une attention particulière était prêtée aux résultats des différentes manifestations et de l'enquête ciblée menée dans des entreprises de divers secteurs et unique en son genre au niveau national. Ces résultats ont servi de base à la création de modèles de temps de travail inédits et novateurs présentés pour la première fois au grand public. Par ailleurs, l'on a pu mettre en exergue les multiples possibilités d'un élargissement transfrontalier des

modèles de temps de travail propres à chaque pays. Le débat public organisé dans la foulée et consacré au sujet des « potentiels de développement et des perspectives d'avenir pour les modèles de temps de travail dans l'Eurégio Meuse-Rhin » a rassemblé des représentants des travailleurs, des employeurs et des conseils d'entreprise pour montrer e.a. les mentalités divergentes en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas qui se traduisent par une acceptation plus ou moins prononcée pour les horaires flexibles dans les trois pays. La question de l'augmentation du temps de travail sans compensation salariale qui fait actuellement l'objet d'un débat en Allemagne a pu être soulevée dans ce contexte eurégional.

De surcroît, le colloque a montré l'intérêt manifesté par de nombreux employeurs et conseils d'entreprise dans l'Eurégio Meuse-Rhin pour l'introduction de modèles de temps de travail flexibles dans le cadre du projet *Euro-Mobilzeit*. A cet égard, le projet sera poursuivi sous peu.

Quatrième atelier :

Le quatrième atelier organisée le 29.06.2005 dans le cadre du projet *Euro-Mobilzeit* s'est à nouveau déroulée au ministère de la Communauté germanophone à Eupen. Après avoir réalisé, durant les mois précédents, une enquête à la fois exhaustive et ciblée auprès de plus de 260 employeurs, membres de conseils d'entreprise et travailleurs au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin, cet atelier était axé sur la présentation des résultats. Outre les tendances attendues, les participants eurégionaux ont également pris connaissance de résultats plutôt étonnants. L'articulation des résultats au niveau des différentes parties de l'Eurégio a pu montrer des ressemblances majeures mais aussi des écarts prononcés dans la gestion des modèles de temps de travail flexibles.

Durant la discussion finale, le vif échange d'expériences entre les responsables d'entreprises eurégionales et les représentants syndicaux a reflété le grand intérêt pour la question des « horaires de travail flexibles » et la suite du projet.

Colloque d'une journée :

Une manifestation d'une journée entière s'est déroulée le 26 novembre de cette année à Liège en Belgique accueillant une vaste audience eurégionale pour faire le point sur la **diminution du temps de travail individuel et collectif au niveau belge**. Dans un premier temps, les participants ont bénéficié d'un aperçu global des programmes Interreg et de leurs objectifs respectifs, avant d'assister à la synthèse des résultats du projet jusqu'à ce jour et de passer en revue les ateliers précédents. Par la suite, trois exposés ont esquissé la diminution du temps de travail individuel en Belgique, où les modèles de temps parental et de crédit-temps furent particulièrement mis en exergue. Durant l'après-midi, l'on s'est intéressé à la diminution du temps de travail collectif en Belgique à l'aide de trois exposés basés sur l'expérience pratique. Dans le cadre de la présentation de la suite du projet, l'accent a été mis sur les plans et les objectifs de la seconde moitié du projet Euro-Mobilzeit : Pour le début de l'année 2005, nous nous proposons **un sondage**

ponctuel mais approfondi dans des entreprises eurégionales au sujet des modèles de temps de travail, de leurs introduction, mise en œuvre et opportunités. L'objectif consiste à en tirer des enseignements sur la situation pratique au sein d'entreprises eurégionales et sur l'expérience des employeurs, des salariés et des comités d'entreprise sur le terrain. Le dépouillement exhaustif se fera durant les mois suivants. La partie finale du colloque a laissé suffisamment de place pour l'échange d'expériences en matière de temps de travail flexibles. C'était l'occasion de se pencher sur de nombreuses contributions et de questions individuelles des participants eurégionaux.

Troisième atelier :

Le troisième atelier eurégional a eu lieu le 14 octobre 2004 dans l'hôtel de ville de la commune de Heerlen. Plus particulièrement, cette rencontre a expliqué à un public eurégional les **modèles de temps de travail flexibles aux Pays-Bas**. Suite à une présentation générale des modèles de temps de travail néerlandais et de leur cadre juridique, trois employeurs néerlandais ont fait des contributions instructives pour donner un aperçu pratique des structures de temps de travail. Ensuite, le temps accordé à l'échange d'expériences a montré la grande nécessité de discussions transfrontalières à cet égard et a par ailleurs souligné le rôle des syndicats et des comités d'entreprises dans le domaine de la « flexibilisation du temps de travail ».

Deuxième atelier :

Le deuxième atelier du projet Euro-Mobilzeit s'est déroulé le 16 juin 2004 dans les locaux du Ministère de la Communauté germanophone à Eupen. Cette rencontre a, à son tour, également mobilisé les représentants d'entreprises eurégionales, d'autorités et d'organisations syndicales. Le deuxième atelier était prioritairement consacré aux **modèles de temps de travail belges et à leurs conditions cadre**. Des exposés pratiques tenus par des délégués syndicaux belges et des gérants d'affaires ont permis de prendre connaissance des structures de temps de travail respectives. Par la suite, une table ronde a favorisé l'échange d'expériences ainsi que des questions individuelles relatives aux régimes de temps de travail flexibles en Belgique.

Premier atelier :

Le premier atelier eurégional du projet Euro-Mobilzeit a eu lieu le 30 mars 2004 au centre technologique d'Aix-la-Chapelle. La rencontre a surtout fait le point sur les **modèles de temps de travail en Allemagne et les conditions cadre**. De nombreux représentants d'entreprises eurégionales, du monde syndical et universitaire ainsi que d'autres institutions étaient présents et ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les trois exposés pratiques ce qui s'est traduit par un débat très vif. Pendant la rencontre, les responsables se sont aperçus de l'actualité de la question du temps de travail et du besoin de prendre l'initiative.

Les entreprises eurégionales sont chaleureusement conviées à coopérer dans le cadre de ce projet !

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à :

Form'action André Renard, Herbert Maus, Tel: 0032 - 4 – 221 - 638, hmaus@far.be

Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft, Bernd Lentz, Tel: 0032 – 87 – 596 – 300,
bernd.lentz@dgov.be

Jessica Lerche M.A., Tel: 0049 – 241 – 5198 – 2237, jessica-lerche@kreis-aachen.de